



Juin 2014

INFORMATIONS MUNICIPALES # 02

Saulon-la-Chapelle



Zoom sur...

Les travaux d'aménagement de la Cent Fonts

La Cent Fonts est l'exutoire principal de la nappe de Dijon Sud. Elle prend sa source sur la commune de Perrigny les Dijon et se jette dans la Vouge après un parcours de 16km. Cette rivière a la particularité d'être canalisée sur près de 11km à partir de Saulon La Chapelle. Ces travaux de canalisation ont été réalisés au 13ème siècle par les moines de l'Abbaye de Cîteaux.

Depuis plusieurs années, les moines de l'Abbaye de Cîteaux ne peuvent plus entretenir ce patrimoine qui se trouve inaccessible pour les randonneurs et qui est envasé sur toute sa partie canalisée, lui faisant perdre son aspect bucolique.

Consciente de cette problématique, la Communauté de Communes du Sud Dijonnais a décidé d'engager en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Nuits Saint Georges et la commune de Saint Nicolas les Cîteaux, des travaux visant à réhabiliter ce canal qui retrace la vie cistercienne dans le secteur pour développer l'offre touristique et permettre à l'avenir une maîtrise de la gestion de l'eau pour les besoins de la population. A terme, un sentier pédestre de 11 km, balisé et aménagé, permettra de cheminer jusqu'à l'Abbaye de Cîteaux

Le mot du Maire

Voici le numéro 2 de notre bulletin d'information municipal. Comme vous allez pouvoir vous en rendre compte, des évolutions ont été faites notamment dans la mise en page et dans le compte-rendu de la réunion du conseil municipal. Nous avons souhaité mettre en avant la lisibilité et la facilité de lecture. En ce qui concerne les comptes rendus, ils sont bien sûr consultables dans leur totalité sur les panneaux d'affichage et en mairie.

Les commissions ont commencé à se réunir ; de nombreux sujets ont été abordés et nous ont donné de très bonnes pistes de travail. C'est notamment le cas pour le CCAS. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute aide dont vous pouvez avoir besoin, dans les domaines administratif, social... Nous continuerons bien sûr à travailler de cette manière, dans l'échange et la convivialité.

Une preuve : le retour des manifestations pour le 14 juillet ; nous serons modestes pour cette année, en espérant que la météo soit de la partie ! Nous pourrions ainsi nous retrouver près du plan d'eau pour partager un moment sympathique autour d'activités préparées en concertation avec nos associations.

Bonne lecture à tous !

Pascal BORTOT

Maire de Saulon-la-Chapelle

Vice Président de la communauté de communes du Sud Dijonnais

SOMMAIRE...

Conseil municipal du 12 mai 2014	P. 2
Vie communale	P. 3
Agenda	P. 4
Informations pratiques	P. 4

Principales décisions du Conseil Municipal du 12 mai 2014

(NB : les comptes rendus sont affichés dans leur intégralité sur les panneaux d'informations publics)

Commission appels d'offres Précision sur la composition : Membres titulaires : MM. GADESKI, BŒUF, Mme SIRI-RACLE, membres suppléants : M. ALLEXANT, Mmes MANGEMATIN, PEDRON.

Constitution de la commission communale des impôts directs Le maire assure la présidence de cette commission composée de six commissaires titulaires et six suppléants désignés par la direction des services fiscaux, parmi la liste dressée par le conseil municipal sur proposition du maire.

Composition du CCAS Arrêté pour nommer les 4 personnes extérieures : Mmes JACQUEY, REMY, MM. BROUDIN et MORETTI.

Convention de mandat Communauté de communes du sud dijonnais pour des travaux d'entretien de voirie 2014 (balayage, signalétique...).

Nomination Correspondant défense Mme POULY est nommée Correspondant Défense de la commune.

Admission en non-valeur de la taxe d'urbanisme de la snc asco (en liquidation), pour des travaux effectués rue du sachot (montant de 6.127 €).

Charte de fonctionnement du Conseil municipal adoptée sur libre adhésion par les conseillers.

Adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) parmi les prestations proposées, site internet clés en main

Élections européennes bureau de vote ouvert dimanche 25 mai 2014 de 8 h à 18 heures.

Convention de broyage avec l'earl allexant pour des travaux de fauchage des abords et parcelles de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

- **La société AEROPIX** est retenue pour une prestation de photos aériennes de la commune.
- **Demande de DUO COIFFURE** pour une extension d'activité. En attente suivant les travaux à faire dans le bâtiment.
- **Courrier de M. HEINEN** concernant des problèmes de sécurité sur la voirie. Demande à l'étude.
- **Des permanences des élus en mairie sont à l'étude** (ce ne seront pas des permanences de secrétariat) vendredi soir ou samedi matin.
- **Point périscolaire et nouvelles activités périscolaires (NAP).** Le projet initialement mis en place n'est plus viable en l'état suite au refus du Conseil Général de modifier les horaires de bus.
- **Réunion accessibilité.** La loi sur le handicap entre en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Toute structure accueillant du public devra mettre en place un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Plusieurs prestataires seront contactés pour devis concernant la réalisation de cet Ad'AP.
- **Un essaim d'abeilles** a été découvert à l'école maternelle. M. BACHELET est intervenu très rapidement pour maîtriser ces insectes.
- **Présence de gens du voyage** sur la commune de Féney. Différents contacts ont été pris notamment avec la préfecture ; des aménagements ont été faits sur les terrains et chemins de la rue de la Fontaine.



Le Centre Communal d'Action Sociale...



Le C.C.A.S. est composé de 9 membres

Pascal BORTOT, président en tant que maire.

4 Conseillers Municipaux

Claudine BEUDET, Franck COUPECHOUX, Christel MANGEMATIN, Nathalie PEDRON

4 membres extérieurs au Conseil Municipal

Yann BROUDIN, Marie-Rose JACQUEY, Yves MORETTI, Christine REMY

Le Centre Communal d'Action Sociale est une assemblée d'élus municipaux et de représentants des habitants présidée par le Maire de la commune. Il a pour objectif de mettre en œuvre l'aide sociale mais aussi l'action sociale de la commune

Venir en aide aux personnes qui rencontrent une difficulté dans leur parcours de vie... Les membres du CCAS sont à l'écoute et disponibles pour orienter les personnes vers les services compétents, les accompagner dans leurs démarches administratives ou leur apporter sous certaines conditions une aide financière

L'action sociale au service de la cohésion sociale... Le CCAS met également en œuvre des

actions sociales à destination de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées

Réuni le 14 mai pour son installation, le CCAS a élu à l'unanimité sa Vice présidente, Claudine BEUDET. Le budget (indépendant de celui de la commune mais abondé par celle-ci), a également été validé pour plus de 15000 euros

La solidarité en action... Il permettra la mise en œuvre dès cette année de services au bénéfice de la population. Citons à titre d'exemple quelques actions déjà entérinées : le traditionnel repas des aînés, le colis des aînés, l'accueil des nouveaux habitants, une remise de cadeau aux élèves accédant au collège en classe de 6ème, le soutien aux personnes en difficultés...

D'autres actions viendront étoffer ce programme, qui n'engageront pas nécessairement de moyens financiers (permanences sociales pour l'orientation, l'information et l'aide à la constitution de dossiers...)

Pour toute information, contacter le secrétariat de mairie au 03 80 79 14 30 ou par mail : mairie.saulonlachapelle@wanadoo.fr

Dans la famille des services publics, je demande... La Poste !

Lors d'une rencontre avec le maire, le directeur des bureaux de poste de notre secteur géographique a signalé un **changement d'horaire** mineur qui ne concernera que le mardi matin (ouverture à 10h30 au lieu de 8h45 précédemment) et ce à partir du 2 juin 2014.

Afin d'améliorer plus encore le **service rendu à la population**, Pascal BORTOT a demandé que les horaires d'ouverture soient plus en phase avec la vie de nos concitoyennes et concitoyens, notamment pour les créneaux de fin de journée. La proposition sera formulée à la direction régionale de La poste qui devra apporter une réponse.



LA POSTE

Pour mémoire, rappel des horaires complets (mise en application le 2 juin 2014)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
8 h 45	11 h 30	10 h 30	11 h 30	8 h 45	11 h 30	8 h 45	11 h 30	8 h 45	11 h 30	9 h 00	12 h 00
14 h 00	16 h 30	14 h 00	16 h 30	14 h 00	16 h 30	14 h 00	16 h 30	14 h 00	16 h 30		

Par ailleurs, son taux d'activité connaissant un rendement satisfaisant, le bureau de poste de Saulon la chapelle n'est pas menacé d'une fermeture. C'est une bonne nouvelle dans une période où les services publics, sur fond de raréfaction de l'argent, sont souvent menacés en milieu rural.

Saulonnaises, Saulonnais, si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail (format PDF), vous êtes invités à communiquer votre adresse mail au secrétariat de mairie

Nom : Prénom :

.....

Adresse :

AGENDA...

- * 5 juin Dictée organisée par la section informatique salle polyvalente 14h
- * 6 juin au 6 juillet Tournoi tennis homologué de NC à 15/1
- * 11 au 18 juin Exposition des travaux réalisés par l'atelier dessin enfants salle polyvalente
- * 14 juin Gala de danse salle Les P'tits pas salle polyvalente 20h
- * 14 & 15 juin Tournoi annuel club de foot de Saulon/Corcelles
- * 15 juin Spectacle de fin d'année théâtre enfants Saul en scène salle polyvalente 16h
- * 1er juillet Fêtes des écoles

Associations, acteurs locaux, si vous souhaitez voir apparaître vos événements et manifestations dans cet espace, merci de communiquer vos informations au secrétariat de mairie

TENNIS SAULON LA CHAPELLE
TOURNOI 2014
NC à 15/1

Simple dames
Simple messieurs

DU 6 JUIN AU 6 JUILLET
Poules de NC à 30/1
Élimination directe de 30 à 15/1

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : NC à 30/1 ou 3 juin
30 à 15/1 ou 27 juin

ENGAGEMENTS :
NC à 30/1 Adultes: 20 € Jeunes: 17 €
30 à 15/1 Adultes: 15 € Jeunes: 12 €

Juge Arbitre: François Gadeski
Homologation: N°2014-04210239.002

Site FFT/ espèce licencié / recherche tournoi
ou
François GADESKI
2 rue Gaston Paris 21000 Dijon
06 84 57 82 35 / 03 80 66 61 06
francois.gadeski@gmail.com

BNP PARIBAS

Festivités du 14 juillet

Dimanche 13 juillet

- **Retraite aux flambeaux** (RV place du Foyer à 21h30)
- **Feu d'artifice** au Plan d'eau à 22h00
- **Bal populaire** avec sonorisation & buvette (Salle des Fêtes)

Lundi 14 Juillet

Kermesse au Plan d'eau (de 14h30 à 18h)

- **Concours de pétanque** pour tous (doublette par famille, par rue, par quartier...au choix).
Inscription gratuite enregistrée jusqu'au 11 juillet à mairie.saulonlachapelle@wanadoo.fr ou sur place en fonction des places disponibles.
- **Structures gonflables** pour les enfants de 3 à 12 ans
- **Stands pour les enfants** chamboule-tout, pêche à la ligne....
- **Buvette**
- **Barbecue**
- **Barbe à Papa**
- **Exposition de vieilles voitures**



(Programme sous réserve de modification)

...INFORMATIONS PRATIQUES



Secrétariat de mairie
8 rue du Foyer
21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public
Mardi et jeudi : 14h15 – 19h
Mercredi : 9h – 12h
Vendredi : 14h15 – 17h

Tél : 03.80.79.14.30 / Fax : 03.80.79.14.31
mairie.saulonlachapelle@wanadoo.fr



**Communauté de Communes
du Sud Dijonnais**
6 Rue du Foyer
21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90
accueil@ccsd.fr